Voilà ma profession de foi en matière d'immigration. J'espère qu'en confiant à ce conseil des questions de main-d'œuvre et d'immigration, on ne fera pas passer au deuxième plan la politique d'immigration, accordant la priorité à celle de la main-d'œuvre.

M. McCleave: Monsieur le président, lors des dernières séances de la Chambre en juillet, j'avais une laryngite et je n'ai pas pu faire connaître mes vues. Je ne pense pas, à la suite des propos que je vais tenir cet après-midi, que le ministre me souhaite d'être affecté de façon permanente de cet état. Je voudrais pourtant formuler quelques critiques modérées et quelques réserves, du moins jusqu'à ce que nous soyons saisis du bill.

Voilà un ministre qui dépense plus de 300 millions de dollars—dans la hiérarchie ministérielle ses crédits occupent la sixième place. Certains d'entre nous se demandent si un jeune homme, ou du moins quelqu'un aussi inexpérimenté en matière parlementaire, devrait avoir autant d'argent à dépenser. Je lui dirai pourtant qu'il bénéficiait, lors de son arrivée, de la bonne volonté de tous, non pas celle exclusive de ses collègues, et nous souhaitons que ses efforts pour élaborer de nouvelles et importantes politiques de main-d'œuvre, dans notre ère de progrès technique, soient couronnés de succès.

• (5.10 p.m.)

Nos doutes sont nés lors de la présentation d'un bill qu'il a parrainé au printemps. Il a dû modifier plus de la moitié des articles, donnant un air assez bravache à toute l'affaire et créant du moins l'impression que sa mesure n'avait pas été vraiment approfondie. Mais, comme il n'est pas avocat, ce sont ses collègues du gouvernement et non luimême que je tiendrai responsables de cette imperfection.

Quels ont été jusqu'à maintenant les résultats de sa politique? Dans un article du *Monetary Times* de juin 1967, à la page 31, voici l'opinion du correspondant à Ottawa,

Gordon Pape:

Demandez à un fonctionnaire de la Main-d'œuvre quelles ont été les réalisations de ce ministère depuis qu'il a commencé d'exister de fait en janvier 1966 (même si son existence officielle ne remonte qu'à octobre), et voici ce qu'il vous répondra: un programme agricole saisonnier plus régulier, une légère amélioration du service dans les centres de main-d'œuvre du Canada (appelé naguère bureaux du Service national de placement)...

M. Munro: Le député voudrait-il bien répéter le nom de la revue et la date du numéro?

M. McCleave: Bien sûr. L'article a paru dans le *Monetary Times* de juin 1967, et la citation figure à la page 31. Je poursuis:

...et de l'aide aux habitants de Belle-Isle, à Terre-Neuve, économiquement en détresse. Mais [L'hon. M. Bell.]

quel a été le résultat sur le pays dans son ensemble? Presque nul.

Aux yeux de ceux qui voulaient immédiatement des actes, voilà un actif bien mince de la part d'un ministère qui dépensera presque 313 millions de dollars des contribuables pendant l'année financière en cours—montant qui n'est surpassé que par cinq autres ministères.

Ce qui importe, c'est de faire le meilleur usage possible de la main-d'œuvre au Canada, ou de la main-d'œuvre que l'on fera venir ici. Tant que le ministre réussira à en faire un bon usage, pour augmenter notre productivité et améliorer notre économie, il réalisera les objectifs énoncés dans ses politiques.

Ce qui me plaît dans l'établissement de ce Conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration, c'est que l'on rapproche deux aspects du problème qui étaient jusqu'ici contradictoires. Je dis deux aspects contradictoires, et pour m'expliquer rapidement et peut-être très énergiquement, je vous signale ce que l'Organisation de coopération et de développement économique a fait observer l'an dernier:

Il est manifeste que beaucoup d'employeurs canadiens ont négligé de fournir la formation par l'apprentissage, notamment, parce qu'ils sont habitués à absorber un grand nombre de personnes qualifiées grâce à l'immigration.

Si le Conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration et le ministère s'acquittent de leurs responsabilités, nous pouvons espérer que cette lacune sera comblée dans l'intérêt des Canadiens.

J'espère que le Conseil pourra faire un meilleur accueil à ceux qui entrent au Canada comme immigrants. Je vais lire le projet de loi pour m'assurer que le Conseil a ce pouvoir. Je représente une région qui sert de port d'entrée à un grand nombre d'immigrants au Canada. J'ai entendu parler des perspectives souriantes qu'on avait fait miroiter aux yeux des immigrants d'autres pays; et j'ai entendu des plaintes sur l'accueil morne, gris et sévère qui leur est fait, sur des portes qu'on ouvre à demi pour les introduire dans un hangar sinistre et délabré où ils peuvent passer des heures ou des jours. Voilà l'accueil que leur réserve le Canada, surtout lorsqu'il s'agit d'immigrants italiens.

J'espère que le Conseil de la main-d'œuvre et de l'immigration ainsi que le ministre et ses hauts fonctionnaires s'emploieront à améliorer une situation qui, à l'heure actuelle, donne une bien piètre réputation au Canada et surtout un mauvais renom à ma région. Halifax compte de bons hôtels où les immigrants pourraient être logés au lieu d'avoir à traîner dans les hangars de l'Immigration en attendant d'être transportés ailleurs. Un des objectifs que le ministre mentionne est celui de l'adaptation des immigrants au Canada.